

*Une stratégie au service
de la transition énergétique*



UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Dès 2018, ENERGIE Eure-et-Loir a fait évoluer ses missions en vue de s'adapter aux besoins des territoires et des politiques publiques. La création de son Pôle Energie-Conseil a ainsi traduit son engagement dans la mise en œuvre de la transition énergétique.

Traduction concrète de cette démarche, ENERGIE Eure-et-Loir accompagne 7 intercommunalités dans l'élaboration de leur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Outil de planification à la fois stratégique et opérationnel, le PCAET a pour but d'atténuer le changement climatique et d'adapter le territoire aux effets de ce changement.

Initié par la loi de transition énergétique pour la croissance verte (TECV), le contenu du PCAET se compose :

- d'un diagnostic,
- d'une stratégie territoriale,
- d'un plan d'actions,
- d'un dispositif de suivi et d'évaluation des mesures initiées.

L'accompagnement des PCAET par ENERGIE Eure-et-Loir

L'accompagnement apporté aux EPCI responsables de PCAET se traduit par différents moyens et initiatives :

→ Mise à disposition du Pôle Energie-Conseil

Ce Pôle est constitué d'agents spécialistes des questions énergétiques et environnementales. Leur mission consiste à animer et conseiller les comités techniques et les comités de pilotage chargés de l'élaboration des PCAET.

→ Sélection et gestion du Bureau d'études

La diversité et la complexité des thématiques abordées dans les PCAET nécessitent de disposer de très nombreuses informations. Le recours à un Bureau d'Études spécialisé s'avère indispensable. Dans ce cadre, ENERGIE Eure-et-Loir réalise les opérations de sélection et prend en charge le coût de cette prestation.

→ Coordonner l'élaboration des PCAET

ENERGIE Eure-et-Loir travaille en étroite collaboration avec les services de l'Etat et le Conseil Régional, en charge de valider les orientations des PCAET et met à disposition des citoyens le site « planclimat28.fr » afin qu'ils puissent s'informer et participer au plan climat de leur territoire.



Christelle LORIN
Vice-Présidente en charge
de la transition énergétique

« *Le Plan Climat Air Energie est un outil opérationnel de la transition énergétique dans les territoires, vrai maillon de planification et de*

coordination des politiques locales, en lien avec les objectifs nationaux et régionaux.

En se positionnant en tant que coordinateur et facilitateur sur les questions de transition énergétique, ENERGIE Eure-et-Loir a su s'adapter à un nouveau cadre dans lequel l'énergie n'est plus uniquement une problématique d'acheminement via des réseaux, mais constitue l'une des composantes d'un cadre plus large intégrant l'air et le climat.

Le travail de grande qualité réalisé conjointement par ENERGIE Eure-et-Loir et les EPCI partenaires est en ce point remarquable et prouve, s'il en était encore besoin, que l'échelon local demeure le plus pertinent pour le développement d'initiatives cohérentes, coordonnées et adaptées aux territoires. »

**Les instances et initiatives locales
au service de la transition énergétique**

→ **La Commission Consultative Paritaire de l'Énergie**

La CCPE réunit ENERGIE Eure-et-Loir, acteur opérationnel de l'énergie, et les intercommunalités, responsables de la planification énergétique, de l'air et du climat sur leur territoire.

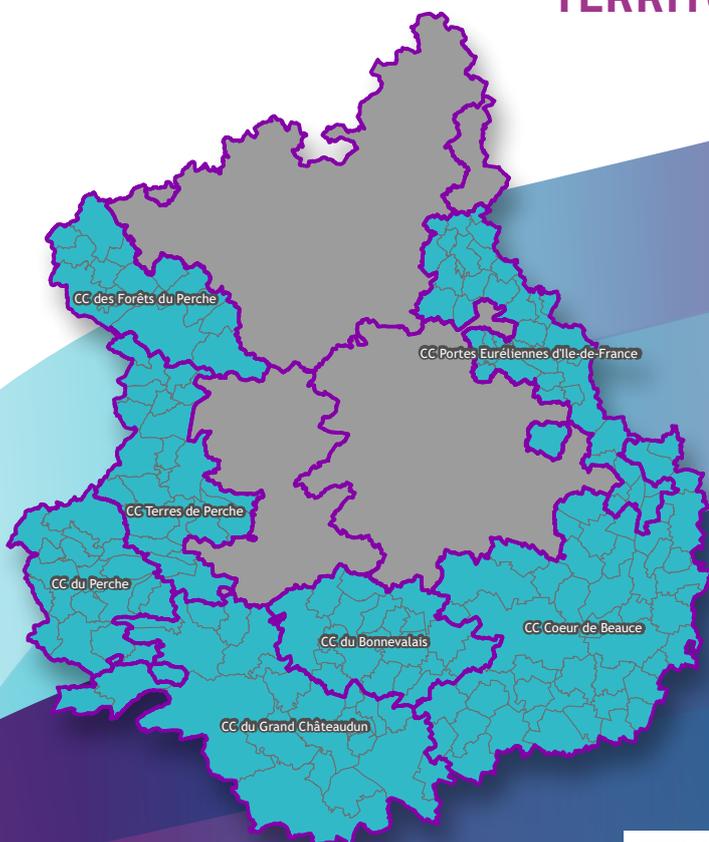
Elle a pour but de favoriser la mutualisation des actions et des investissements pour une mise en œuvre efficace de la transition énergétique.

→ **La convention pour la déclinaison de la transition énergétique dans les territoires**

Conclue entre ENERGIE Eure-et-Loir et les EPCI partenaires, cette convention organise l'élaboration des PCAET.

Au-delà de ce cadre général, elle contient des mesures incitatives pour la rénovation énergétique des bâtiments publics et prévoit le développement des actions de sensibilisation des usagers aux thématiques environnementales.

**LA PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE
TERRITORIALE**



7

**intercommunalités
partenaires**



150 axes
stratégiques définis

180
actions prévues

EPCI partenaires de la transition énergétique



CONTACT
POLE ENERGIE-CONSEIL
02 37 84 14 56
energie-conseil@energie28.fr